

Projet pédagogique 2023-2028

Bilan à mi-parcours

02 décembre 2025 - Direction

Depuis la délibération n°23/24 du 27 septembre 2023, le CRR 93 Jack Ralite met en œuvre son projet pédagogique, artistique et culturel 2023-2028, conçu autour de trois grands axes essentiels : l'évolution des contenus pédagogiques, le développement du réseau territorial et l'amélioration de la vie de l'établissement.

Trois ans plus tard, un bilan de mi-parcours s'impose. Il ne s'agit ni de réécrire le projet, ni d'ouvrir un nouveau cycle, mais de mesurer le chemin parcouru : ce qui a été concrètement réalisé dans les cursus, dans les actions d'EAC et de scène, dans les réseaux de partenaires, dans la qualité de vie au sein de l'établissement et dans son inscription territoriale, nationale et internationale.

Cette démarche de bilan vise tout autant à objectiver les avancées qu'à dégager des perspectives : repérer ce qui fonctionne et doit être consolidé, identifier les points de vigilance, prioriser les actions à conduire d'ici 2028, notamment en matière d'évaluation, de handicap, de mutualisation via le réseau des conservatoires, de liens avec le Pôle Sup'93, d'éco responsabilité, de mécénat et de communication, entre autres.

Ainsi, cette démarche doit permettre au conseil d'administration et à l'équipe de l'établissement de disposer d'une vision claire et partagée de la trajectoire de l'établissement afin d'ajuster, si nécessaire, le cap initial sans renoncer à l'ambition fondatrice : faire du CRR 93 Jack Ralite une véritable école des apprentissages artistiques, exigeante, inclusive, émancipatrice et ouverte sur son territoire.

Les 10 points saillants de ce bilan à mi-parcours sont les suivants :

- Le CRR 93 Jack Ralite a poursuivi la modernisation de ses modalités d'inscription, la clarification des tarifs et l'amélioration de l'accueil des familles, notamment via la prise de rendez-vous en ligne et une communication renforcée.*
- L'année probatoire a été consolidée avec de nouveaux ateliers, dont la danse, des outils de communication renouvelés et un accompagnement accru des élèves en difficulté ainsi que l'arrivée de nouveaux enseignants.*
- L'ouverture aux enfants en situation de handicap a progressé grâce à la transformation d'Autismus en parcours P3A2i, à la formation des équipes, à la création d'outils de suivi et au développement de partenariats spécialisés.*
- Les pratiques collectives vocales et instrumentales ont fortement été développées (chœurs, ensembles, ateliers jazz, percussions), avec des aménagements de salles et l'investissement dans du nouveau matériel pour soutenir cette dynamique.*
- Les départements danse, théâtre, création/érudition et musique ancienne ont bénéficié d'un effort de structuration et se renforcent, tout en identifiant des besoins importants en espaces dédiés, en matériel et en visibilité.*
- Les cycles 2 et 3 continuent d'évoluer pour mieux répondre aux souhaits des élèves, favoriser la pratique collective, la création et l'orientation vers l'enseignement supérieur ou une pratique amateur exigeante.*
- L'éducation artistique et culturelle s'est déployée largement sur le territoire grâce aux parcours musique, à la classe tuyo, à la chorale inter-écoles et à divers projets inclusifs, touchant plusieurs milliers d'élèves d'Aubervilliers et de La Courneuve.*
- Les filières partenariales du secondaire (CHAM, CHAD, CHAT, double cursus au lycée Henri-Wallon) sont consolidées par des conventions retravaillées, des projets artistiques communs et une concertation renforcée avec l'Éducation nationale.*

- *La qualité de la vie au sein de l'établissement a évolué avec la prise en compte du handicap, la mise en place d'outils coopératifs, des actions en faveur de l'éco-responsabilité et la prise en compte des enjeux de lutte contre les violences sexistes et sexuelles.*
- *Le CRR 93 Jack Ralite a renforcé son rayonnement national et international par de nombreux projets, tournées et partenariats, tout en recherchant de nouveaux financements et en prévoyant la création de postes clés, notamment en matière de handicap, de mécénat et de réseaux*

I. Évolution des contenus pédagogiques

1. Côté cursus

1.1. Poursuivre le développement des actions vers les familles et renforcer le lien avec le territoire

1.1.1. Modalités d'inscription :

Le conservatoire s'est ici engagé à informer clairement les familles sur le cursus, les modalités d'inscription et les choix de disciplines, grâce notamment à des réunions de pré-inscription organisées dans les deux villes. Pour faciliter les entrées et faire naître des vocations, doit être créée une période d'essai encadrée, au terme de laquelle l'inscription devient effective pour une première année probatoire, afin de vérifier l'adéquation du parcours choisi. Parallèlement, les interventions d'éducation artistique et culturelle dans les écoles doivent préparer l'entrée des enfants au conservatoire.

Ce qui a été fait :

- Mise en place d'un système de prise de rendez-vous en ligne pour rendre les inscriptions plus fluides pour les usagers.
- Mise en place d'un planning d'heures d'ouvertures du service scolarité avec des permanences assurées.
- Mise en place d'une tarification au quotient familial, avec des montants connus à l'avance.

1.1.2. Année « Probatoire » :

La première année du cursus instrumental, appelée année probatoire, est prévue de se faire en pédagogie de groupe pour permettre à un large public d'accéder à la pratique artistique. Cette approche inclusive favorise l'épanouissement des enfants. À l'issue de cette année, la plupart des élèves poursuivent en 1er cycle. Ce dispositif est maintenu, mais une formation spécifique à la pédagogie de groupe sera mise en place pour certains enseignants afin d'assurer la qualité de l'enseignement. Cette organisation favorise ainsi une entrée progressive et adaptée dans le cursus musical.

Ce qui a été fait :

- Création du dispositif d'ateliers instrumentaux complété par un atelier de découverte de la danse.
- Création d'un cours d'éveil de danse dès 5 ans.
- Amélioration de la communication par la refonte des visuels, à destination des enfants et des écoles, distribués par les professeurs, dont la mise en œuvre est assurée par les agents de la scolarité :
 - Création de flyers,
 - Organisation de deux temps de réunion en février,
- Renforcement du système de rendez-vous pour les élèves en difficulté par la conseillère aux études.
- Renforcement de l'information du dispositif pour les nouveaux enseignants.

Ce qui doit être fait :

- Mise en place d'un système de rappel ou de validation en ligne pour limiter l'absentéisme aux ateliers de découverte.

1.1.3. Hors cursus et accueil des enfants porteurs d'un handicap

Il y a ici un engagement à intégrer d'avantage les enfants en situation de handicap, via des partenariats et des dispositifs adaptés. Ces actions favorisent l'inclusion dans les pratiques artistiques avec un accompagnement pédagogique spécifique. Des passerelles éducatives devaient aussi être mises en place dans le cadre de l'éducation artistique et culturelle.

Ce qui a été fait :

- Modification de l'appellation « cursus » en « parcours », en application du SNOP publié en septembre 2023, ce qui permet une vision moins binaire du rapport cursus/hors cursus, incite à co-construire et à s'adapter aux différentes situations et offre une porosité entre les différents parcours.
- Transformation de Autismus en Parcours d'Accueil Artistique pour l'inclusion et l'Intégration (P3A2i), ce qui implique :
 - Formation des directeurs adjoints à la structuration de l'offre, des professeurs musiciens intervenants,
 - Nomination et formation d'un référent handicap,
 - Sensibilisation et formation de l'équipe enseignante récemment arrivée tout comme des agents administratifs,
 - Création de documents d'inscription/réinscription spécifiques,
 - Mise en place d'outils de suivi des bénéficiaires,
 - Promotion du dispositif auprès des partenaires publics,
 - Augmentation des offres d'ateliers individuels,
 - Prémices d'une prise en charge personnalisée d'élèves à besoins spécifiques,
 - Mise en place de temps de restitution pour les bénéficiaires (piano et guitare),
 - Intégration d'une élève danseuse en CHA danse et d'une contrebassiste en cycle spécialisé pour une entrée au Pôle Sup'93,
 - Début de partenariat avec la Maison de l'autisme (Aubervilliers).

Ce qui doit être fait :

- Amélioration du système de recensement des élèves à besoins spécifiques et suivi de chaque situation,
- Création d'un livret d'accueil pour les bénéficiaires,
- Mise en place d'une coordination avec les services de la ville de La Courneuve,
- Aménagement d'une salle dédiée à la pratique collective adaptée,
- Augmentation de l'offre d'ateliers en danse,
- Investissement dans du matériel spécifique (timers, claviers, tablettes, etc.),
- Auditions « inclusives » réciproques.

1.1.4. Renforcement des notions et contenus liés aux activités artistiques dès l'entrée en apprentissage

L'établissement avait prévu de privilégier la pédagogie de projet dès les premiers apprentissages, via des projets participatifs et une généralisation des pratiques collectives pour tous les instruments, y compris orchestraux et polyphoniques. Chaque élève intègre un ensemble instrumental ou vocal de niveaux différents, ce qui favorise l'émulation, la motivation et le sentiment d'appartenance grâce au tutorat des aînés. Les cours d'instrument en groupe visent ici l'autonomie en orchestre, avec une coordination d'enseignants et des liens forts entre formation musicale et discipline principale ; la danse gagne en visibilité au cycle 1 via des auditions et des portes ouvertes.

Ce qui a été fait :

- Renforcement des pratiques collectives vocales :
 - Création d'un chœur d'enfants destiné au cycle 1 « polyphonique »,
 - Maintien du cours d'initiation à la direction de chœur,
 - Création d'un ensemble vocal d'application pour la classe de direction de chœur (chœur étudiants), composé des élèves chefs de chœurs, chanteurs lyriques et choristes de bon niveau,
 - Mise en place d'un atelier « art de la scène » à destination des élèves chanteurs lyriques,
 - Renforcement du CEOP par la promotion du dispositif (outils de communication, concerts partagés, EAC etc.),
 - Création d'un dispositif « passerelle vers le chant lyrique » destiné aux enfants du groupe *Chœur en corps*, repérés pour leur profil vocal et leur appétence,
 - Création d'un chœur inter écoles à La Courneuve,
 - Maintien d'une pratique vocale soutenue en niveau FM probatoire,
 - Aménagement et équipement (piano, sono, batterie, tapis, chaises adaptées etc.),
- Renforcement des pratiques collectives instrumentales :
 - Restructuration des ensembles à vent et création d'un orchestre à vent cycle 1 supplémentaire,
 - Amélioration de l'organisation de l'UV de musique de chambre et du mode d'évaluation,
 - Renforcement des ateliers jazz, intégration des prestations « jam » dans le projet pédagogique du département,
 - Maintien d'une programmation annuelle riche par le soutien logistique aux initiatives des enseignants, des élèves et des ensembles en résidence,
 - Création de trois ensembles de percussions,
 - Aménagement des salles.
- Actions sur l'apprentissage instrumental :
 - Maintien des professeurs pianistes accompagnateurs dès la première année d'apprentissage,
 - Soutien aux projets de classes ou inter disciplinaires par une programmation artistique dense dans de bonnes conditions (équipe production/régie),
 - Renouvellement de l'équipe enseignante jazz et création d'une classe de chant jazz/musiques actuelles,
 - Rééquilibrage du département cuivres avec prévision de renouvellement des enseignants,
 - Augmentation de l'offre de formation en musique ancienne pour répondre à la demande croissante,
 - Maintien du système de location d'instruments pour les premières années d'apprentissage,
 - Mise en place d'un soutien corporel pour les instrumentistes débutants en difficulté,
 - Augmentation de l'offre de cours de percussions pour répondre à la demande,
 - Achats mutualisés avec le Pôle Supérieur 93 d'instruments (timbales), réparation progressive du parc des percussions,
 - Récupération partielle du plateau 002 pour répétitions, projets et temps de travail pour les élèves et étudiants,
- Actions sur le département Théâtre :
 - Création de l'offre de formation (Éveil et Tremplin),
 - Recrutement d'une enseignante à mi-temps,
 - Installation de la classe de théâtre dans une nouvelle salle,
- Actions sur le département Danse :
 - Récupération du studio de danse 503 pour ateliers, résidence artistique, pratiques collectives « douces »,
 - Augmentation des spectacles et intégration aux programmations existantes,

- Inclusion plus systématique des niveaux « Initiation » aux prestations scéniques,
- Renforcement de la CHAD au collège Denis Diderot (Aubervilliers),
- Allègement de l'entrée en cycle 1 avec un abandon de la FM,
- Création d'un atelier de soutien pour les élèves en difficulté
- Actions sur le département création/érudition :
 - Création d'un DEM orchestration,
 - Mise en place de projets transdisciplinaires tous niveaux (exemple les bin-ohms) et d'une résidence artistique,
 - Interventions pédagogiques des ensembles professionnels pour les examens de la classe de composition,
 - Renouvellent du matériel

Ce qui doit être fait :

- Créer le cycle 1 théâtre à la rentrée 2026-2027,
- Continuer à structurer les pratiques vocales dans l'esprit d'une filière voix,
- Rendre plus visible la filière voix (site internet, prestations, tarification, etc.),
- Expérimenter l'intégration d'instruments polyphoniques dans les orchestres dès le cycle 1,
- Résoudre les contraintes bâtimentaires, notamment la grande salle 301 (du site d'Aubervilliers) très peu utilisable et la poursuite de la réhabilitation du bâtiment de La Courneuve,
- Améliorer l'état du parc instrumental, notamment les pianos,
- Actualiser le schéma des études et le rendre plus explicite,
- Trouver un espace définitif pour l'installation de l'orgue ;
- Rechercher un espace adapté pour la pratique de l'art dramatique hors des bâtiments actuels,
- Consolider le parcours pour les élèves des CHAT Vilar vers les futurs cycles 1 et 2,
- Renforcer la visibilité et de l'attractivité du dispositif CHAD au collège Diderot avec l'objectif si cela est possible de créer une CHAD « débutants »,
- Aménager un espace dédié à la MAO/CAO,
- Renforcer l'offre de cours en MAO/CAO avec notamment des ateliers tout public ou initiation et trouver les moyens de répondre à la demande croissante de formation, et améliorer la visibilité du département,
- Aménager et équiper deux salles « création » (piano, écran, informatique, audio, home studio, etc.),
- Trouver des salles de grande superficie pour les pratiques collectives.

1.2. Poursuite des apprentissages (2ème cycle)

Afin de fidéliser les élèves, l'établissement s'est engagé à adapter les contenus du 2e cycle pour répondre aux défis liés à l'adolescence, comme la pression scolaire et la baisse d'intérêt artistique. Un cursus « à dominante de pratiques collectives » favorise la participation aux pratiques en groupe, notamment la musique de chambre, avec le cours d'instrument et la formation musicale comme supports. Le répertoire est ouvert pour mieux correspondre aux centres d'intérêt des élèves. Des options sont proposées pour stimuler l'improvisation, la MAO, l'initiation à de nouveaux instruments ou la création de groupes. La créativité est encouragée via des ateliers de composition et des moments de valorisation durant la saison artistique. Le département Danse favorise la transdisciplinarité et la diversification des disciplines pour mieux orienter les élèves et diversifier les publics. Les contenus de cours encourageant la créativité sont renforcés pour la musique et la danse.

Ce qui a été fait :

- Pour la danse : réduction du volume des cours avec la mise en place de modules optionnels,
- Pour la Formation musicale : cours en modules en fin de cycle,
- Facilitation d'accès au parcours « pratique collective »,

- Réalisation de bilan d'étape mené par la conseillère aux études pour la préparation de l'orientation en fin de cycle,

Ce qui doit être fait :

- Créer le cycle 2 théâtre à la rentrée 2026-2027,
- Interroger la place des instruments polyphoniques dans les orchestres,
- Interroger la place de la création dans les apprentissages du cycle 2 (expérimentation, initiation aux nouvelles technologies, essai d'un pratique complémentaire éloignée de sa dominante, etc.),
- Revoir le système de double cursus.

1.3. Renforcer l'attractivité du troisième cycle de formation à la pratique amateur, troisième cycle spécialisé et CPES

Pour ce faire, il y a la nécessité de renforcer l'attractivité du troisième cycle, du cycle spécialisé et CPES en misant sur la compétence reconnue de l'équipe pédagogique et sur un cursus original et complémentaire des autres établissements franciliens.

Ce projet pédagogique ouvert doit s'adapter sans limite d'âge aux profils variés des élèves, préparant à des métiers divers comme l'enseignement, l'encadrement artistique, la créativité, la médiation culturelle ou la transdisciplinarité, avec un lien fort au territoire (acteurs culturels, sociaux, éducatifs, hospitaliers) et une offre riche pour les amateurs : formations diplômantes, ateliers, pratiques collectives, accompagnement vers l'autonomie.

La pédagogie de projet de l'établissement a pour ambition de valoriser les activités artistiques obligatoires (projet personnel, orchestres) et les initiatives personnelles des élèves, stimulant créativité, émulation et réseau professionnel ou amateur. L'adossement au Pôle Supérieur 93 crée une dynamique unique de filière artistique complète (primaire à licence), avec la mutualisation d'enseignants, de locaux et de saison artistique, favorisant expérimentations et croisements de publics.

Enfin, une réforme des évaluations intégrant la personnalité artistique globale, le projet personnel, l'investissement et les compétences au-delà des épreuves traditionnelles fragmentées, pour les trois cycles et le CPES (actuellement sans examens hormis l'assiduité) doit contribuer à cet objectif, ce qui consolide la singularité du CRR 93 Jack Ralite dans l'écosystème de l'enseignement musical francilien.

Ce qui a été fait :

- Pour le troisième cycle :
 - Création d'un ensemble instrumental festif Banda,
 - Orientation vers le parcours pratique collective par l'équipe enseignante, supervisée par la conseillère aux études,
 - Renforcement du soutien aux projets des amateurs,
 - Adaptation de la FM avec des modules plus orientées vers la création et la culture musicale en général.
- Pour le troisième cycle spécialisé / CPES :
 - Recrutement d'artistes-enseignants reconnus et compatibles avec l'enseignement supérieur,
 - Augmentation des lauréats dans l'enseignement supérieur,
 - Renforcement du soutien aux activités artistiques de haut niveau,
 - Projets personnels interdisciplinaires (médiation, concerts scolaires, équipe production/régie dédiée),
 - Renforcement des spectacles, écoles du spectateur, masterclass, etc.
 - Soutien à la création transversale,
 - Création de liens avec le monde du spectacle vivant par les régisseurs (connaissance du matériel, des métiers, du vocabulaire, de la sécurité, de l'organisation, etc.),
 - Approfondissement de la reconnaissance du CRR 93 Jack Ralite par des institutions d'excellence comme le CNSMDP (ensembles communs, élèves en DE et CA, jurys partagés, etc.),

- Remaniement de l'équipe du département de danse pour une meilleure offre de haut niveau en lien avec le réseau Est Ensemble,
- Installation du conservatoire comme chef de file du réseau CPES avec Est Ensemble,
- Recrutement de deux PTEA en danse contemporaine et jazz,
- Évolution du cycle spécialisé en formation musicale (DEM FM) :
 - pour être en phase avec les nouveaux concours du supérieur,
 - afin de poser les bases d'une probable formation diplômante, en coopération avec le Pôle Sup' 93,
- Évolution des UV FM :
 - Fusion des trois niveaux en deux pour une offre mieux répartie dans la semaine,
 - Transformation partielle de la FM « chanteur » en temps de soutien individualisé,
- Création d'une offre pédagogique à destination des amateurs :
 - Mise en place d'une offre variée (grand chœur, percussions africaines, danse africaine, apprentissage instrumental selon place),
 - Développement de projets croisés avec des ensembles locaux (accordéon club, orchestre d'harmonie de La Courneuve, etc.).
- Compagnonnage avec le Pôle Sup' 93 :
 - Présence des directions dans le Conseil d'Administration de chacun,
 - Mise en place d'une permanence du directeur adjoint de CRR 93 Jack Ralite sur le site de la Courneuve,
 - Maintien des mises à dispositions d'artistes-enseignants et de l'équipe de régie,
 - Optimisation des outils de partage d'informations, points réguliers entre les différents services (scolarité, production, directions, réunions annuelles de l'ensemble des équipes administratives/production),
 - Accès privilégié des étudiants à certaines disciplines complémentaires,
 - Accueil mutuel des stagiaires en formation DE,
 - Organisation de séances animées par les étudiants du Pôle Sup' 93.
- Évolution du système d'évaluation des élèves :
 - Pour la FM : prédominance du contrôle continu et des prestations publiques pour le cycle 1 et le cycle 2, restitution des pièces pour le niveau CEM.
 - Pour la danse : amélioration des grilles d'évaluation pour une meilleure compréhension des items,
 - Pour la musique instrumentale : création d'un système d'évaluations adapté à la musique de chambre.

Ce qui doit être fait :

- Trouver les moyens d'augmenter les offres transversales (musique de chambre, pratiques collectives, initiations aux pratiques complémentaires),
- Améliorer le rayonnement territorial, en articulant et soutenant les pratiques en amateur,
- Renforcer les outils de communication pour une information plus explicite,
- Réfléchir à la mise en place du futur diplôme national,
- Améliorer l'organisation des concours communs avec Est Ensemble,
- Détecter les opportunités de mutualisation des disciplines création/érudition avec le réseau,
- Renforcer la place du théâtre, mieux articuler l'offre de l'établissement par rapport au réseau,
- Renforcer et rendre plus visible l'offre en danse,
- Augmenter l'offre de pratique amateur en lien avec le territoire (danse, pilates, théâtre adultes, soutien jazz/MAA, accueil des familles, etc.),
- Réfléchir à un système d'appel à résidences pour des associations locales,
- Améliorer l'utilisation des locaux dans une contrainte bâimentaire forte,
- Co-construire un DE qui mobilise les équipes du Pôle Sup' 93 et du CRR 93 Jack Ralite,

- Améliorer l'utilisation partagée des bâtiments (contrainte des salles) avec le Pôle Sup' 93,
- Réfléchir à la place de l'évaluation dans le parcours de l'élève (modalités, acquisitions, proportion du contrôle continu, etc.),
- Faire évoluer la validation de l'UV musique de chambre pour le département musique ancienne

2. Côté éducation artistique culturelle

2.1. Parcours EAC : un projet artistique pour tous !

Les projets artistiques forment la base essentielle de la pédagogie du CRR 93 Jack Ralite, notamment pour les interventions « hors les murs » comme les sensibilisations ou les parcours Passeport musique. Ils permettent aux enfants de conserver le sens profond de leur activité artistique et de rester motivés. La pédagogie de projet ne se limite pas à préparer un spectacle final, mais inclut diverses formes d'activités collectives (auditions, étapes de travail, jeux dans le groupe) qui intègrent aussi bien les acquis techniques que les savoir-faire et savoir-être. Les équipes pédagogiques de l'établissement, en lien avec l'Éducation nationale, construisent ces contenus pour allier technique et sens artistique dans l'apprentissage.

Cette approche est portée aussi par une forte présence territoriale avec des partenariats scolaires, artistiques et culturels, contribuant à éveiller la créativité et la sensibilité des élèves dès le plus jeune âge. La pédagogie du CRR 93 Jack Ralite vise à créer une école d'apprentissages artistiques complète, vivante et motivante, avec des moments réguliers de diffusion scénique et une grande ouverture à la diversité des pratiques artistiques. Cette dynamique valorise aussi la médiation culturelle, impliquant les élèves dans des projets ouverts sur le monde et renforçant leur parcours artistique global.

Ce qui a été fait :

- Création du poste de directeur adjoint responsable de l'EAC
- Création de la « classe tuyo » en partenariat avec l'école Firmin Gémier d'Aubervilliers. Deux classes de CE1 viennent le vendredi au conservatoire pour s'initier au hautbois (24 élèves),
- Création de la chorale inter-écoles (CIE) à La Courneuve, regroupant plusieurs écoles de la circonscription. La CIE est formée de trois classes, et comporte un niveau CE2 et un niveau CM2. 145 élèves sont concernés. Certains sont entrés au CEOP ou au conservatoire,
- Mise en place des projets La Zanka et Zoshia à La Courneuve avec l'école Wallon,
- Réflexion pédagogique menée sur la finalité des restitutions : mise en place d'ateliers intergénérationnels (La Courneuve), parents-enfants (Aubervilliers/La Courneuve).
- Organisation de projets semestriels destinés aux écoles
- Création de projets tournés vers les élèves en situation de trouble ou de handicap

2.2. De l'EAC vers le cursus

2.2.1. Des interventions systématiques dans toutes les écoles d'Aubervilliers et de la Courneuve

Afin d'assurer une continuité entre les actions liées à l'EAC et le cursus du CRR 93 Jack Ralité, a été prévu que les contenus des interventions des niveaux GS et CP des dispositifs Passeport musique à La Courneuve et Parcours Musique à Aubervilliers soient harmonisés avec ceux du cursus d'éveil et d'initiation des conservatoires. Ainsi, les enfants sortants de l'un de ces deux dispositifs peuvent intégrer naturellement la formation interne de l'établissement. Cette démarche doit être affinée et approfondie.

Ce qui a été fait :

- Mise en place d'un comité de pilotage réunissant les conseillers pédagogiques des inspections de circonscription de l'Éducation nationale, des représentants des directions des affaires culturelles des villes d'Aubervilliers et de La Courneuve, et des représentants de l'équipe pédagogique de l'EAC du conservatoire,
 - Création d'une direction adjointe en charge de l'EAC au sein de l'établissement,
 - Renforcement des liens avec les inspections de l'Éducation nationale, avec les équipes de circonscription et les référents ZEP et ZEP+,
 - Travail en commission inspection, directions d'écoles, direction du conservatoire, professeurs des écoles et du conservatoire pour le dispositif « Classe au Conservatoire »,
- Renforcer la concertation entre les professeurs des écoles et l'équipe pédagogique du CRR 93 Jack Ralite,
 - Communication de la direction adjointe EAC avec les écoles,
 - Déplacement de la direction adjointe EAC dans les écoles,
 - Organisation d'une semaine de rencontres avant la prise de cours en septembre pour réunion pédagogiques.
- Continuité du projet d'orchestre à l'école sur deux groupes scolaires d'Aubervilliers.
 - Transformation du projet « orchestre à l'école » en « la classe au conservatoire ! », dispositif d'EAC permettant un accès à la musique, à la danse et au théâtre. Deux classes (1, CM1 et 1, CM2),
 - Doublement du dispositif instrumental avec la « classe tuyau »,
- Mise en place d'ateliers de découverte instrumentale,
 - Projet instrumentarium : des instruments sont mis à disposition des professeurs Musiciens Intervenants pour les faire jouer par les élèves dans leur école,
 - Projet Contrebasse : intervention de contrebassistes pour accompagner les élèves lors des séances,
 - Ateliers de découverte instrumentale pour « La Classe au Conservatoire » et « L'orchestre à l'école »
- Mise en place de concerts pédagogiques réalisés par les élèves du CRR 93 Jack Ralite dans le cadre de leurs Projets personnels.
 - Accueil des étudiants du Pôle Sup'93 comme artistes pour ces séances pour accroître l'offre,
 - Organisation de séances scolaires en matinée ou après-midi à destination des scolaires : 7 329 spectateurs en 2024/2025, dont 2 140 pour les seuls projets personnels.

Ce qui doit être fait :

- Doter les professeurs intervenants d'un budget d'investissement en moyens éducatifs,
- Organiser davantage de visites et séances de travail sur le conservatoire,
- Renforcer l'information sur les professeurs intervenants et sur les dispositifs du conservatoire par des documents plus adaptés.

2.2.2. La filière partenariale du second degré

Le CRR 93 Jack Ralite est historiquement engagé dans le dispositif des classes à horaires aménagés (CHA) en collège, ayant créé dès les années 1970 un cursus CHA musique et danse au collège de Dugny. Il a participé à la mise en œuvre de plusieurs CHA sur Aubervilliers et La Courneuve. À La Courneuve, il s'agit des classes à horaires aménagés Théâtre au collège Jean Vilar et Musiques du monde au collège Georges Politzer. À Aubervilliers, ce sont les classes à horaires aménagés Voix au collège Gabriel Péri et Musique et Danse au collège Denis Diderot.

Ces dispositifs accueillent majoritairement des élèves adolescents débutants, motivés par la pratique artistique, souvent sensibilisés dès l'année de CM2, et implantés dans le

réseau d'éducation prioritaire. Le collège Diderot, quant à lui, reçoit principalement des élèves déjà engagés dans une pratique artistique depuis le premier degré.

Ce qui a été fait :

- La Courneuve : Classe à horaires aménagés Théâtre au collège Jean Vilar, classe à horaires aménagés Musiques du monde au collège Georges Politzer :
 - Relance du dispositif Politzer, avec hausse des inscriptions,
 - Consolidation du dispositif CHA Vilar, aujourd'hui en classes pleines,
- Aubervilliers : Classe à horaires aménagés voix au collège Gabriel Péri et classe à horaires aménagés Musique et Danse au collège Denis Diderot :
 - Consolidation du dispositif CHAM Péri,
 - Relance du dispositif CHAM Diderot, avec augmentation du nombre de places,
 - Autonomisation de la CHAD Diderot, séparée de la CHAM Diderot.
- Renforcement de la concertation Éducation nationale, communes, CRR 93 Jack Ralite par une réunion biannuelle de comités de pilotage incluant des réflexions sur des contrats d'objectifs entre les partenaires et l'établissement, ainsi que des travaux sur les projets et la valorisation de ces classes :
 - Réécriture achevée de la convention CHAT Vilar,
 - Réécriture en cours de la convention CHAM et CHAD Diderot,
 - Travail avec les directions d'écoles et les inspections sur la refonte des documents de présentation des CHA,
 - Réunion de suivi du dispositif CHAM CHAD à Diderot en présence des inspections académiques et pédagogiques régionales des spécialités, à la CHAT Vilar sous forme de CODIR, à la CHAM Politzer avec la direction des affaires culturelles de La Courneuve, inspection et écoles primaires de secteur.
 - Mise en place de projets spécifiques :
 - Développement de la batucada de Politzer et « On va pas se défiler » projets dans le cadre des Jeux olympiques 2024,
 - Projets théâtraux avec la CHAT Vilar,
 - Projets musicaux avec la CHAM Diderot (Djamila Boupacha, Valentin K.) et la CHAD Diderot (Polyester, Alors on danse, etc.),
 - Projets avec des partenaires institutionnels culturels pour la CHAM Péri,
- Mise en place de réunions de rencontres parents/enfants/direction dans chacun des collèges.

Ce qui doit être fait :

- Prévision de travail sur les conventions des CHAM Péri et Politzer,
- Institutionnaliser les espaces d'interlocutions entre les différents partenaires.

2.2.3. Création et développement du double-cursus au lycée Wallon

Dès la rentrée 2023, étaient ouvertes au lycée Henri Wallon d'Aubervilliers une classe de seconde et une classe de première avec un aménagement horaire permettant aux élèves de suivre un double-cursus d'études générales et d'études artistiques renforcées en conservatoire en danse ou en musique. Il s'agissait d'une première formation de ce type menant au baccalauréat « général » en dehors de Paris.

Ce qui a été fait :

- Mise en place de réunions de travail avec la direction du lycée,
- Valorisation de la créativité des élèves par des projets et des temps de restitution,
 - Renforcement du travail avec la professeure référente pour des actions de médiation.
- Création d'un document de présentation, communication aux familles (ciblage), réunions avec les élèves souhaitant intégrer le dispositif,

- Adoption en conseil d'administration de la gratuité de l'inscription au CRR 93 Jack Ralite pour les élèves du dispositif.

3. Côté scène

La saison artistique joue un rôle pédagogique crucial au CRR 93 Jack Ralite, avec plus de 200 spectacles, auditions et concerts par an, attirant environ 13 000 entrées et affirmant le conservatoire comme un acteur culturel majeur du territoire.

Les trois disciplines enseignées ainsi que le département de l'EAC contribuent à cette saison.

Toutefois, la généralisation de la pédagogie par projet entraîne une forte augmentation des activités de production, ce qui cause une saturation des espaces et de la saison artistique. Pour remédier à ces contraintes, plusieurs solutions ont été envisagées. En particulier, l'organisation des examens occupe une grande partie de la fin d'année scolaire, mobilisant les espaces et impactant l'organisation des études. Cette période, pourtant propice à la réalisation des projets artistiques, est fortement contrainte.

Ce qui a été fait :

- Mieux répartir les activités sur l'année scolaire,
- Rechercher de nouveaux lieux de production,
- Élargir les partenariats et engager une réforme des évaluations qui vise à libérer ces espaces physiques et mentaux, recentrant ainsi les apprentissages sur la production artistique des élèves.

II. **Développement du réseau territorial**

Le CRR 93 Jack Ralite a poursuivi et développé son action territoriale à l'échelle régionale, départementale et au sein de l'intercommunalité. La direction de l'établissement occupe une place active dans le réseau des CRR d'Île-de-France. Le développement passe également par la participation à des projets pédagogiques comme les journées CPES, la création de l'orchestre lyrique de jeunes ADO en partenariat avec l'Opéra National de Paris ou encore le CEOP/CJOP avec l'Orchestre de Paris.

En tant que seul CRR du département, l'établissement joue un rôle de tête de réseau pédagogique pour les établissements de l'agglomération et de Seine-Saint-Denis, s'appuyant sur la compétence reconnue de son équipe. Sur le plan artistique, le CRR 93 Jack Ralite dispose de moyens humains et techniques pour porter des projets d'envergure comme opéras, spectacles de comédies musicales et grands concerts, valorisant le territoire et ses habitants.

Le développement des partenariats avec les acteurs culturels, éducatifs locaux contribue l'enrichissement des apports pédagogiques, bénéficiant aux élèves et enseignants dans un département très riche en ressources artistiques variées. Statutairement, le CRR 93 Jack Ralite porte l'agrément « CPES » pour le réseau Est-Ensemble, avec un nombre d'élèves en cycle spécialisé comme critère clé. Enfin, l'ouverture des enseignements au niveau probatoire a été étendue à l'ensemble du département, au-delà des villes fondatrices actuelles, favorisant un accès plus large aux formations du CRR 93 Jack Ralite.

Ce qui a été fait :

- Développement du réseau et une dynamique soutenue du réseau avec les conservatoires d'Est Ensemble,
- Renforcement du réseau des CRR d'Île-de-France avec le rôle actif du CRR 93 Jack Ralite.

Ce qui doit être fait :

- Renforcement des liens avec Plaine Commune : approfondissement de la dynamique du réseau et détermination des objectifs,

- Création d'un poste dédié au réseau.

1. Ouverture sur le réseau national et international

Les actions d'envergure nationale et internationale renforcent le rayonnement du CRR 93 auprès de ses tutelles et motivent les élèves par le dépassement et l'ouverture culturelle. Les partenariats existants avec le conservatoire de Beit Jala (Palestine), le centre Sonis à Pointe-à-Pitre (Guadeloupe) et les réseaux de conservatoires en Chine illustrent cette dynamique internationale.

Le financement de ces initiatives passera par le mécénat, rachats de sessions, appels à projets (fondations Carasso, Orange pour les projets vocaux, Caisse des Dépôts, Indosuez) et programmes comme Erasmus+.

Ce qui a été fait :

- Accueil d'élèves internationaux (14 % étrangers, surtout Asie : Chine, Japon, Corée du Sud) et nationaux (15 % hors Île-de-France).
- Formation d'anciens élèves à succès international : Ayaka NIWANO (pianiste, Conservatoire royal de Bruxelles), Xingyou DU (clarinettiste, Orchestre de Pékin), Juan Manuel URIBE (compositeur, Vienne), etc.
- Équipe pédagogique de renom : Claire LEFILLIATRE, Aline PIBOULE, Alexia COUSIN, Amrei LIBOLD, Stéphane GOURVAT, Richard DUBUGNON, Gabriel BENLOLO.
- Inscription dans des projets européens : classes de saxophone à Trento (Italie) avec Antonino MOLLICA et Livia FERRARA ; accueil symposium AEMDT ; échange franco-italien collège Rosa Luxemburg.
- Partenariat expertise avec centre Sonis (Guadeloupe) pour sa transformation en conservatoire classé, incluant encadrement pédagogique et délivrance de diplômes.

2. Communication, développement de publics

La communication de l'établissement, centrée principalement sur la saison artistique et les activités pédagogiques et territoriales, a souffert d'un manque de stratégie globale, avec une approche inégale et fragmentée. Malgré des améliorations notables en 2022-2023 liées à un nouvel organigramme, des progrès doivent encore être réalisés pour que la communication devienne un levier efficace valorisant l'image et le développement de l'établissement.

Le développement des publics reste un axe prioritaire pour les années à venir.

Ce qui a été fait :

- Création d'une nouvelle charte graphique,
- Publications d'articles sur le CRR 93 Jack Ralite dans la presse spécialisée et locale et de communiqués,
- Création du poste de « Chargé de communication et de développement des publics »,
- Acquisition d'équipement pour améliorer la qualité de supports,
- Utilisation du hall d'entrée du site d'Aubervilliers comme espace d'exposition temporaire,

Ce qui doit être fait :

- Création d'un budget ciblé,
- Renforcement de la stratégie globale.

3. Mécénat

En réponse aux difficultés des partenaires publics à suivre l'augmentation inévitable des coûts de l'établissement à ambition constante, le mécénat peut être un levier pour financer des besoins de l'établissement : achat d'instruments, aide aux élèves en voie de professionnalisation, outils informatiques pour la création, saison artistique, nouvelles technologies d'enseignement ou besoins administratifs.

Son succès repose sur l'attractivité de l'établissement et les mécènes privilégient les structures rayonnantes et stables. Un cercle vertueux commence à s'installer avec une nouvelle situation financière en voie de stabilisation. Cependant, cette recherche exige un personnel dédié, ou une sous-traitance, avec une forte implication et un suivi constant.

Ce qui a été fait :

- Renforcement de la communication pour qu'elle soit plus positive et qu'elle rende l'établissement plus attractif,
- Création d'un document support.

Ce qui doit être fait :

- Création d'un poste de chargé de développement qui serait référent « mécénat » ou conclusion d'un partenariat avec une entreprise chargée de trouver de mécènes et se rémunérant sur les sommes collectées.

III. La vie de l'établissement

Le CRR 93 Jack Ralite a mis en œuvre des actions concrètes pour améliorer la qualité de vie des élèves.

L'accueil des enfants en situation de handicap, particulièrement ceux atteints de formes d'autisme est maintenu grâce à la formation d'enseignants, garantissant un accompagnement adapté et inclusif.

Sur le plan environnemental, l'établissement privilégie des achats durables, réduit les consommations d'eau (mitigeurs temporisés, chasses d'eau à double flux) et d'énergie (incitations à la frugalité : éteindre lumières et ordinateurs), limite impressions et tirages, trie les déchets et utilise une machine à café broyeuse pour minimiser les emballages. Une réflexion est en cours pour un forfait mobilité durable, le covoiturage volontaire et l'exploitation des espaces verts à Aubervilliers.

Ce qui a été fait :

- Lutte contre les VHSS : création du poste de la référente, rédaction du livret, d'un protocole de saisine, d'instruction et de signalement,
- Inclusion des personnes handicapées : élargissement de l'offre d'accueil au-delà du spectre autistique, formations de l'équipe de direction, des équipes pédagogiques, accueil des élèves renforcé. Maison de l'autisme - projet de collaboration en cours,
- Développement de l'écoresponsabilité :
 - Limitation du tirage des programmes trimestriels,
 - Limitation d'impression des documents pour les CA,
 - Réduction d'utilisation des véhicules de service
 - Participation aux actions de modernisation des bâtiments pour qu'ils soient moins énergivores,
- Développement sensible de la communication (via réseaux sociaux, affichage, publications),
- Mise en place d'un critère d'égalité femmes / hommes pour les promotions et revalorisations qui supplantent l'ensemble des autres critères ;

- Concertation avec la direction des services techniques d'Aubervilliers sur la priorisation, la planification des travaux du bâtiment et la détermination d'une enveloppe budgétaire pour corriger ses fragilités, ses malfaçons et optimiser les conditions d'accueil ;
- Mise en vie du hall d'entrée du site d'Aubervilliers tant en termes de programmation (expositions) que d'expérience usager avec l'amélioration des conditions d'accueil des parents d'élèves, visiteurs, etc.

Ce qui doit être fait :

- Amélioration des espaces de convivialité (avec les difficultés liées à la configuration des bâtiments),
- Remise en route du chantier d'une partothèque et d'un espace de travail calme pour les élèves et enseignants,
- Relance du projet de BDE avec l'APEC,
- Nomination d'un référent handicap,
- Création d'une charte de bonnes pratiques et d'un livret d'accueil pour les enseignants et élèves,
- Amélioration des espaces dédiés à la pratique théâtrale,
- Écoresponsabilité :
 - Création d'un forfait mobilité durable (action suspendue à cause des contraintes budgétaires),
 - Création d'un parking de vélos et de trottinettes sécurisé,
 - Diagnostic énergétique du bâtiment (planifié par la ville d'Aubervilliers via un marché d'étude de performance énergétique, le bâtiment d'Aubervilliers étant le plus énergivore après la piscine Peratou).
- Fixation pour le bâtiment d'Aubervilliers en 2026 d'une enveloppe de 200 000 € pour conduire des travaux d'entretien et de maintenance et détermination de 3 priorités : ventilation/climatisation, éclairage, portes et fenêtres.

Le développement futur du projet du CRR 93 Jack Ralite suppose :

- *La consolidation et le développement de son offre pédagogique en cohérence avec le SNOP 2023 et les besoins du territoire,*
- *La constitution d'une vraie capacité d'investissement pour garantir des conditions de travail optimales (parc instrumental, locaux),*
- *L'amélioration des conditions de rémunération des personnels et des avantages sociaux pour fidéliser et attirer les meilleurs professionnels,*
- *La progression de l'autonomie de fonctionnement de l'établissement, via une meilleure maîtrise des fonctions supports (RH, finances, sécurité, logistique, etc.) et du bâti afin d'optimiser les conditions d'enseignement et d'accueil des usagers,*
- *La diversification et l'intensification de ses partenariats territoriaux, nationaux, internationaux,*
- *L'optimisation et la montée en charge des moyens de communication,*
- *La mise en œuvre de la réforme d'évaluation*

Ces prérequis permettront CRR 93 Jack Ralite de s'inscrire pleinement comme acteur majeur en matière de formation artistique, d'innovation pédagogique, de rayonnement territorial et international.